

#### **LIGHTON**

Société Anonyme au capital de 64.323,72 euros Siège social : 2 rue de la Bourse, 75002 Paris 821 100 690 R.C.S. PARIS ci-après (la « **Société** »)

# RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

**Juin 2025** 

1   ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL	3
2   RAPPORT DE GESTION	4
2   1 Faits marquants du semestre	4
2   2 Activité, résultats et situation financière	4
2   3 Evènements postérieurs à la clôture du semestre	7
2   4 Perspectives	7
2   5 Risques et incertitudes	7
2   6 Transactions avec les parties liées	7
3   COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2025	8
4   RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES	
SEMESTRIELS	35

#### 1 | ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL

J'atteste que les informations contenues dans le présent rapport financier semestriel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels sont établis conformément au corps de normes comptables applicables et donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et du résultat de l'émetteur, et que le rapport semestriel d'activité figurant aux pages 4 à 7 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

A Paris, le 15 octobre 2025

Monsieur Igor Carron

Président Directeur Général

#### 2 | RAPPORT DE GESTION

#### 2 | 1 Faits marquants du semestre

Le conseil d'administration réuni le 31 janvier 2025 a constaté la réalisation de l'augmentation du capital social de LightOn ("la Société") pour un montant nominal de 2,7 k€ à la suite de la souscription de 269 406 actions ordinaires nouvelles par exercice de 201 BSA Air, pour porter le capital social de 62 k€ à 64 k€.

Le 3 février 2025, LightOn a annoncé sa participation au consortium OpenEuroLLM qui vise à développer en open source des modèles de langage multilingues et performants en Europe.

Début 2025, la Société a fait part de deux mises à jour majeures de sa plateforme Paradigm :

- le 22 janvier 2025 avec l'intégration de capacités agentiques avancées,
- le 26 février 2025, avec l'intégration de "Visual RAG", qui permet aux utilisateurs d'exploiter et d'interagir simultanément avec des documents mêlant textes, images, graphiques et diagrammes.

Sur le plan commercial, Europrop International, acteur stratégique du secteur de la défense, et LBP AM, acteur de référence de la gestion d'actifs en Europe, ont choisi la solution Paradigm et un partenariat a été signé avec Bearing Point pour répondre aux besoins du secteur public.

#### 2 | 2 Activité, résultats et situation financière

Des résultats semestriels 2025 intégrant les investissements liés au déploiement commercial et à la poursuite de l'innovation

Compte de résultat (en k€)	30/06/2025	30/06/2024
Chiffre d'affaires	709	614
Autres produits d'exploitation	1 754	382
Charges de personnel	(3 034)	(1 631)
Autres achats et charges externes	(2 917)	(1 397)
Impôts et taxes	(2)	0
Dotation aux amortissements et provisions	(365)	(281)
Résultat d'exploitation	(3 855)	(2 312)
Charges et produits financiers	105	(49)
Résultat courant avant impôt	(3 750)	(2 361)
Charges et produits exceptionnels	0	0
Impôts sur les bénéfices	72	272
Résultat net	(3 678)	(2 088)

#### Chiffres clés

Au 30 juin 2025, LightOn enregistre un chiffre d'affaires de 709 k€, en progression de +15% ; il est principalement réalisé en France.

- Ventes de la licence Paradigm multipliées par 5, s'élevant à 655 k€;
- Ventes de services de type Forge en diminution de 452 k€ à 53 k€, en ligne avec la transition vers un modèle Saas.

#### Les autres produits d'exploitation de 1 754 k€ sont essentiellement constitués :

- de la production immobilisée correspondant aux fonctionnalités qui ont enrichi la plateforme Paradigm (1 372 k€ en 2025, 347 k€ en 2024);
- des produits de subventions relatifs aux programmes français et européens financés auxquels LightOn contribue (381 k€ en 2025, 18 k€ en 2024).

#### L'augmentation des charges de personnel de 1 403 k€ en 2025 s'explique principalement par :

- le renforcement des équipes R&D, Commerciale et Support en 2025 (422 k€);
- l'emploi sur le premier semestre 2025 des salariés embauchés en 2024 (627 k€);
- la progression des provisions pour congés (75 k€).

#### Les autres achats et charges externes augmentent de 1 520 k€ par rapport à 2024 :

- les coûts d'infrastructure progressent de 816 k€ dans le cadre de l'exécution des contrats clients, des travaux de recherche et développement et des programmes financés ;
- Les honoraires relatifs aux prestations de consultants et de cabinets de recrutement augmentent de 379 k€;
- Les dépenses de marketing et de publicité progressent de 92 k€;
- Les prestations requises pour une société cotée, nouvelles en 2025, s'élèvent à 50 k€.

#### Indicateurs de performance relatifs au compte de résultat

- Le revenu annuel récurrent (Annual Recurring Revenue ou ARR) s'élève à 1 229 k€ au 30 juin 2025, contre 1 172 k€ au 31 décembre 2024. Cet indicateur n'était pas suivi au 30 juin 2024.
- La marge brute s'établit à 15% du chiffre d'affaires en 2025, contre 37% en 2024. La diminution de la marge brute en pourcentage s'explique par les phases pilotes qui ont eu lieu au cours du premier semestre 2025.

Marge brute (en k€)	30/06/2025	30/06/2024
Chiffre d'affaires	709	614
Coûts d'infrastructure - Production	(351)	(235)
Personnel - Production	(255)	(152)
Marge brute	103	227
en % du Chiffre d'affaires	15%	37%

LightOn définit son EBITDA ajusté à partir du résultat d'exploitation excluant les dotations aux amortissements et provisions et son EBITDA à partir de l'EBITDA ajusté excluant la production immobilisée. La variation de l'EBITDA par rapport à 2024 résulte principalement de la progression de la perte d'exploitation, compensée par l'augmentation de la production immobilisée.

EBITDA ajusté et EBITDA en k€	30/06/2025	30/06/2024
Résultat d'exploitation	(3 855)	(2 312)
Dotations aux amortissements et provisions	365	281
EBITDA ajusté	(3 489)	(2 031)
En % du Chiffre d'affaires	-492%	-331%
Production immobilisée	(1 372)	(347)
EBITDA	(4 861)	(2 377)
En % du Chiffre d'affaires	-686%	-387%

#### Une structure financière saine pour soutenir la dynamique commerciale

Bilan (en k€)	30/06/2025	31/12/2024
Actif immobilisé	2 938	1 833
Actif circulant	9 917	13 303
dont Disponibilités	8 896	12 054
Charges constatées d'avance	124	86
<b>Total Actif</b>	12 979	15 222
Capitaux propres	7 791	11 467
Emprunts et dettes financières	115	184
Dettes d'exploitation	1 422	1 365
Produits constatés d'avance	3 651	2 207
<b>Total Passif</b>	12 979	15 222

#### Chiffres clés

**L'actif immobilisé** progresse de 1 105 k€, avec le développement de nouvelles fonctionnalités et l'enrichissement des fonctionnalités existantes de la plateforme Paradigm.

#### L'actif circulant diminue de 3 386 k€:

- les créances clients diminuent de 181 k€;
- les autres créances diminuent de 47 k€;
- la trésorerie disponible diminue de 3 158 k€.

#### Les dettes d'exploitation augmentent de 57 k€.

**Les produits constatés d'avance** progressent de 1 444 k€, notamment du fait de 2 subventions reçues en 2025 et relatives à des programmes en cours.

#### Indicateurs de performance relatifs au bilan et au tableau des flux de trésorerie

- L'endettement net est présenté dans le tableau ci-dessous. Au 30 juin 2025, la Société dispose d'une trésorerie nette positive de 8 781 k€, en diminution de 3 089 k€ par rapport au 31 décembre 2024 (Cf. Actif circulant).

Endettement net en k€	30/06/2025	31/12/2024
Emprunts et dettes financières	(115)	(184)
Disponibilités	8 896	12 054
Total	8 781	11 870

- Le cash flow opérationnel et le flux de trésorerie libre sont présentés dans le tableau ci-dessous. Le cash flow opérationnel est négatif de 2 993 k€ au titre du premier semestre 2025, résultant d'une marge brute d'autofinancement négative, générée principalement par la perte nette et la production immobilisée, et d'une variation positive du besoin en fonds de roulement, expliquée notamment par les créances clients et les produits constatés d'avance.

Flux de trésorerie (en K€)	30/06/2025	30/06/2024
Marge brute d'autofinancement	(4 685)	(2 155)
Variation du Besoin en fonds de roulement lié à l'activité	1 691	862
Flux net de trésorerie générés par l'activité		
= Cash flow opérationnel	(2 993)	(1 293)
Acquisitions d'immobilisations	(44)	(72)
Flux de trésorerie libre	(3 037)	(1 365)

#### 2 | 3 Evènements postérieurs à la clôture du semestre

Le 27 août 2025<sup>1</sup>, LightOn a annoncé l'évolution de sa gouvernance, avec effet au 1er septembre 2025 .

- Laurent Daudet, co-fondateur de la société, a pris la présidence d'un nouveau Conseil Stratégique, créé pour éclairer les grandes orientations futures de l'entreprise et identifier les opportunités de création de valeur à long terme.
- Laurent Daudet a en parallèle quitté ses fonctions opérationnelles. Il conserve son mandat d'administrateur, et reste un actionnaire significatif de long terme de l'entreprise.

#### 2 | 4 Perspectives

Depuis le 30 juin 2025, la dynamique commerciale s'est concrétisée par la signature de nouveaux contrats, permettant d'atteindre un ARR de 1,51 M€ au 30 septembre 2025, représentant une hausse de 23% en seulement 3 mois, illustrant la dynamique commerciale en cours.

Bien que le retard accumulé sur l'ARR au premier semestre 2025 rende désormais difficile l'atteinte de l'objectif d'ARR de 6 M€ qui était prévu pour 2025, la trajectoire reste fortement positive.

Sur la base des discussions commerciales en cours, l'ARR attendu en fin d'année 2025 serait devrait se situer entre 3 et 4 M€, représentant une progression de +156% à +241% par rapport au 31 décembre 2024.

#### 2 | 5 Risques et incertitudes

À l'occasion de son introduction en bourse sur le marché Euronext Growth® Paris, en novembre 2024, LightOn avait présenté les facteurs de risques pouvant l'affecter au Chapitre 3 du Document d'Enregistrement en date du 21 octobre 2024, disponible sur le site internet de la Société (www.lighton.ai) et sur celui de l'AMF (http://www.amf-france.org).

L'appréciation de ces risques n'a pas évolué au cours du premier semestre 2025.

#### 2 | 6 Transactions avec les parties liées

Les informations sur les transactions avec les parties liées sont mentionnées en note 5.6.1 de l'annexe aux comptes semestriels au 30 juin 2025.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Se référer au communiqué de presse du 27 août 2025 disponible sur le site internet de la Société.



Comptes semestriels au 30 juin 2025

### 1 Bilan

Actif (en k€)	Notes	30/06/2025	31/12/2024
Immobilisations incorporelles	5.4.1	2 766	1 740
Immobilisations corporelles	5.4.2	88	65
Immobilisations financières	5.4.3	84	28
Actif immobilisé		2 938	1 833
Créances clients	5.4.4	203	384
Autres créances	5.4.5	818	865
Disponibilités	5.4.6	8 896	12 054
<b>Actif circulant</b>		9 917	13 303
Charges constatées d'avance		124	86
<b>Total Actif</b>		12 979	15 222
Passif (en k€)	Notes	30/06/2025	31/12/2024
Capital social		64	62
Primes		12 697	12 697
Réserves		(1 292)	3 521
Résultat net		(3 678)	(4 813)
Capitaux propres	5.4.7	7 791	11 467
Provisions		0	0
Emprunts et dettes financières	5.4.8	115	184
Dettes fournisseurs	5.4.9	695	836
Autres dettes	5.4.10	726	529
Dettes		1 536	1 549
Produits constatés d'avance	5.4.11	3 651	2 207
<b>Total Passif</b>		12 979	15 222

# 2 Compte de résultat

Compte de résultat (en k€)	Notes	30/06/2025	30/06/2024
Chiffre d'affaires	5.5.1	709	614
Autres produits d'exploitation	5.5.2	1 754	382
Charges de personnel	5.5.3	(3 034)	(1 631)
Autres achats et charges externes	5.5.4	(2 917)	(1 397)
Impôts et taxes	5.5.5	(2)	0
Dotation aux amortissements et provisions	<b>5.5.</b> 7	(365)	(281)
Résultat d'exploitation		(3 855)	(2 312)
Charges et produits financiers	5.5.8	105	(49)
Résultat courant avant impôt		(3 750)	(2 361)
Charges et produits exceptionnels	5.5.9	0	0
Impôts sur les bénéfices	5.5.10	72	272
Résultat net		(3 678)	(2 088)
Résultat de base par action en €	5.5.11	(0.58)	(0.43)
Résultat dilué par action en €	5.5.11	NC	NC

# 3 Tableau de flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie (en k€)	30/06/2025	30/06/2024
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net	(3 678)	(2.088)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à		
l'activité		
- Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions nettes de reprises	365	281
- Production immobilisée	(1 372)	(347)
- Produits exceptionnels sur opération de gestion	(12)	0
Marge brute d'autofinancement	(4 697)	(2 155)
Variation du Besoin en fonds de roulement lié à l'activité	1 691	862
- Variation des créances clients	180	809
- Variation des autres créances et comptes de régularisation	10	(109)
- Variation des dettes fournisseurs	(141)	84
- Variation des autres dettes et comptes de régularisation	1 642	78
Flux net de trésorerie générés par l'activité (A)	(3 006)	(1 293)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(44)	(72)
Variation des dépôts de garantie	(43)	11
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)	(87)	(62)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Intérêts courus non échus	2	90
Remboursement d'emprunts	(69)	(396)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	(67)	(306)
Variation de trésorerie (A + B + C)	(3 159)	(1 661)
Trésorerie d'ouverture	12 054	4 593
Trésorerie de clôture	8 896	2 932
Variation de trésorerie	(3 159)	(1 661)

## 4 Tableau de variation des capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres	Capital			Résultat	Capitaux
(en k€)	social	Primes	Réserves	net	propres
Situation au 31/12/2024	62	12 697	3 521	(4 813)	11 467
Affectation du résultat de l'exercice précédent			(4 813)	4 813	0
Résultat de la période				(3 678)	(3 678)
Augmentation de capital	3				3
Situation au 30/06/2025	64	12 697	(1 292)	(3 678)	7 791

Les variations du capital social au cours du semestre clos le 30 juin 2025, telles que présentées dans le tableau ci-dessus, sont détaillées dans la note 5.4.7 de la présente annexe aux états financiers.

#### 5 Annexe aux comptes annuels

#### 5.1 Entité présentant les états financiers et événements marquants

#### **5.1.1** Informations générales

LightOn ("la Société") est une société anonyme de droit français immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 821 100 690. Son siège social est situé en France, 2 rue de la Bourse, 75002 Paris.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes semestriels de la Société au titre de la période du 1er janvier au 30 juin 2025.

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros (k€), sauf indication contraire.

#### 5.1.2 Présentation de la Société et de son activité

Fondée en 2016, LightOn est un acteur européen de premier plan du secteur de l'intelligence artificielle ("IA") générative, à la fois concepteur de grands modèles de langage (*large language model* ou "LLM") sur-mesure et proposant une plateforme d'intégration de solutions d'intelligence artificielle générative clé en main à destination des entreprises et du secteur public.

Sa plateforme Paradigm permet aux organisations de déployer des IA à grande échelle, tout en garantissant la confidentialité de leurs données. La technologie de LightOn assure une indépendance stratégique essentielle, offrant ainsi des solutions sur mesure. Cette maîtrise technologique s'accompagne d'une capacité à traiter d'importants volumes de données pour des usages industriels, avec des applications dans des secteurs variés tels que la finance, l'industrie, la santé, la défense et les services publics.

#### 5.1.3 Faits marquants du semestre

Le conseil d'administration réuni le 31 janvier 2025 a constaté la réalisation de l'augmentation du capital social de la Société pour un montant nominal de 2,7 k€ à la suite de la souscription de 269 406 actions ordinaires nouvelles par exercice de 201 BSA Air, pour porter le capital social de 62 k€ à 64 k€.

Le 3 février 2025, LightOn a annoncé sa participation au consortium OpenEuroLLM qui vise à développer en open source des modèles de langage multilingues et performants en Europe.

Début 2025, la Société a fait part de deux mises à jour majeures de sa plateforme Paradigm :

- le 22 janvier 2025 avec l'intégration de capacités agentiques avancées,
- le 26 février 2025, avec l'intégration de "Visual RAG", qui permet aux utilisateurs d'exploiter et d'interagir simultanément avec des documents mêlant textes, images, graphiques et diagrammes.

Sur le plan commercial, Europrop International, acteur stratégique du secteur de la défense, et LBP AM, acteur de référence de la gestion d'actifs en Europe, ont choisi la solution Paradigm et un partenariat a été signé avec Bearing Point pour répondre aux besoins du secteur public.

#### 5.1.4 Evènements postérieurs à la clôture

Le 27 août 2025, LightOn a annoncé l'évolution de sa gouvernance, avec effet au 1er septembre 2025 :

- Laurent Daudet, co-fondateur de la société, a pris la présidence d'un nouveau Conseil Stratégique, créé pour éclairer les grandes orientations futures de l'entreprise et identifier les opportunités de création de valeur à long terme.
- Laurent Daudet a en parallèle quitté ses fonctions opérationnelles. Il conserve son mandat d'administrateur, et reste un actionnaire significatif de long terme de l'entreprise.

#### **5.2** Règles et méthodes comptables

#### 5.2.1 Référentiel comptable

Les comptes annuels de la Société au 30 juin 2025 ont été établis en conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC 2022-06).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes individuels ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

#### **5.2.2** Changement de méthodes comptables

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours du semestre clos le 30 juin 2025, en dehors de l'adoption du Règlement ANC 2022-06 qui n'a pas eu d'impact matériel sur les comptes.

#### 5.2.3 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers.

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêté des comptes. Compte tenu des incertitudes inhérentes au secteur et à la conjoncture économique et financière qui ont des effets sur le cours des affaires de la Société, ces estimations peuvent devoir être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou à la suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent ainsi différer de ces hypothèses et estimations.

Les principaux éléments qui requièrent des estimations établies à la date de clôture sur la base d'hypothèses d'évolution future et pour lesquels il existe un risque significatif de modification matérielle de la valeur, telle qu'enregistrée au bilan à la date de clôture, concernent :

- L'évaluation des coûts de développement comptabilisés à l'actif au regard des avantages économiques futurs attendus,
- L'évaluation des résultats à terminaison des contrats de vente à long terme.

#### 5.2.4 Monnaie de présentation des comptes

La Société établit ses comptes annuels en euros (€).

Les états financiers et l'annexe sont présentés en milliers d'euros (k€).

#### **5.2.5** Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, une catégorie, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de contrats, produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entité, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles. La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne de la Société.

Outre la répartition du chiffre d'affaires en France et hors de France, la Société distingue deux secteurs d'activités :

- Solution Forge
- Solution Paradigm

#### **5.2.6** Immobilisations incorporelles

Elles sont exclusivement constituées de frais de développement qui sont amortis suivant la méthode linéaire sur la base d'une durée d'utilisation estimée à 3 ans.

#### Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement sont immobilisés, par contrepartie de la production immobilisée, lorsque les critères d'activation suivants sont remplis :

- Faisabilité technique,
- Intention de l'achever et de l'utiliser ou de le vendre,
- Capacité à l'utiliser ou le vendre,
- Avantages économiques probables,
- Disponibilité des ressources,
- Capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées au projet.

Les frais de développement activés intègrent les coûts externes (engagements pris envers des fournisseurs ou prestataires extérieurs - factures, factures à recevoir, relevés de situation, etc.) et internes (valorisés sur la base des temps de travail imputés sur ces projets).

Les dépenses ne sont activées qu'à partir de la date à laquelle les conditions d'activation de l'immobilisation incorporelle sont remplies. Les dépenses cessent d'être inscrites à l'actif lorsque l'immobilisation incorporelle est prête à être utilisée.

Le démarrage de l'amortissement s'effectue à compter de la date de commercialisation. Les frais de développement pour lesquels l'amortissement n'a pas débuté à la clôture de l'exercice sont présentés en "Immobilisations en cours".

#### **5.2.7** Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût historique d'acquisition.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Catégories d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

#### **5.2.8** Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées exclusivement de dépôts et cautionnements versés.

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût historique d'acquisition.

#### 5.2.9 Test de perte de valeur des actifs immobilisés

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés à durée de vie finie dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît. Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur comptable de l'actif à sa valeur actuelle. La valeur actuelle d'un actif est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale diminuée des coûts de cession et la valeur d'usage. La valeur d'usage est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs. Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital.

Les actifs qui présentent une durée d'utilisation non limitée sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par an et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut être déprécié.

#### 5.2.10 Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont incluses dans l'actif circulant et sont présentées selon leur caractère échu ou non échu à la date de clôture du bilan.

Une dépréciation au cas par cas est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Le risque d'impayés est apprécié individuellement.

#### 5.2.11 Trésorerie

La rubrique "Disponibilités " comprend les liquidités, les dépôts bancaires et les actions auto-détenues. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les "Emprunts et dettes financières".

#### 5.2.12 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises sont revalorisées pour leur contre-valeur en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture du semestre.

L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent.

Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

#### 5.2.13 Provisions et passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation, juridique ou implicite, à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente pour la Société.

L'estimation de la valorisation des provisions est revue lors de chaque clôture. Les provisions sont maintenues tant que la Société n'est pas en mesure de statuer clairement et avec certitude sur leur dénouement.

Un passif éventuel fait l'objet d'une mention en annexe lorsque :

- la Société a une obligation potentielle à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité;
- la Société a une obligation à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

#### 5.2.14 Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires convertibles en actions sont enregistrés au passif du bilan dans la rubrique "Emprunts et dettes financières" pour le montant de l'emprunt émis, diminué des remboursements constatés.

#### **5.2.15** Dettes

Les dettes sont comptabilisées initialement à leur valeur nominale.

#### **5.2.16** Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société correspond principalement à :

- *Paradigm*, une plateforme de produits logiciels et de solutions intégrant l'IA générative clé en main. Elle est conçue pour les entreprises et le secteur public, avec un déploiement direct sur leur infrastructure.
- Forge, une boîte à outils permettant aux entreprises et au secteur public de créer leur propre LLM sur mesure ou de régler finement (fine tuning) un LLM existant grâce au support de la Société.

Ces deux solutions peuvent correspondre à la combinaison de plusieurs biens ou services dont le client peut bénéficier indépendamment. Le prix de chacun de ces biens ou services est ainsi alloué à chacun d'eux sur la base de son prix de vente individuel défini contractuellement. Le chiffre d'affaires est ainsi reconnu séparément sans attendre la fin d'exécution du contrat, selon les modalités telles que définies ci-après.

#### **Solution Paradigm**

La solution *Paradigm* se compose de la combinaison :

- d'une vente directe ou indirecte de licence de propriété intellectuelle, correspondant à des licences annuelles renouvelables ou pluriannuelles non renouvelables. Le chiffre d'affaires de ces licences est comptabilisé prorata temporis sur la durée du contrat.
- de prestations de services, correspondant principalement à l'installation sur les serveurs et au paramétrage de la licence Paradigm. S'agissant de prestations de services ponctuelles, le chiffre d'affaires est reconnu à la réalisation de la prestation.

Dans le cadre de la vente d'une licence directe, LightOn perçoit une redevance annuelle renouvelable associée à la licence ainsi qu'une rémunération complémentaire liée aux prestations de services complémentaires choisies par le client. Dans le cadre d'une redevance indirecte, LightOn perçoit des redevances pluriannuelles renouvelables.

L'approche de facturation est souple et adaptée aux besoins évolutifs des clients selon le niveau de déploiement de Paradigm voulu au sein de leur entreprise et le mode de commercialisation.

Les prestations de services tels que visées ci-avant sont réalisées sur une période courte de quelques jours ou quelques semaines. Pour chacune d'entre elles, les coûts liés à l'infrastructure, notamment les coûts d'inférence (les coûts en termes de puissance de calcul nécessaire au fonctionnement de Paradigm), sont à la charge du client.

#### **Solution Forge**

La solution Forge se compose de la combinaison :

- d'une vente de licence de propriété intellectuelle autorisant l'accès à une boîte à outils permettant d'entraîner et de construire des modèles d'IA. Ces ventes de licences sont forfaitaires et illimitées dans le temps. Le chiffre d'affaires relatif aux licences est reconnu à la date de mise à disposition de celle-ci au client.

- prestations de services, correspondant à la personnalisation du modèle pour répondre aux besoins spécifiques des clients, dont le chiffre d'affaires est reconnu selon la méthode de l'avancement décrite à l'article 622-2, alinéa 3 du PCG. Le pourcentage d'avancement est le rapport entre le coût des travaux et services exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat. Par ailleurs, lorsque le résultat estimé à terminaison des différentes affaires est négatif, une provision pour risques et charges est comptabilisée afin de constater immédiatement ladite perte à terminaison.

Son prix de vente est variable, en fonction de la nature de chaque projet, plus particulièrement de l'utilisation prévue par le client, de la durée de la prestation, et du niveau des services complémentaires. Le coût du projet dépend également du niveau de sollicitation des services de LightOn. Les coûts liés à l'adaptation de l'infrastructure et à l'achat de la capacité de calcul afin d'entraîner les LLM créés par les clients avec l'aide de la Société sont également supportés par le client.

#### 5.2.17 Production immobilisée

La production du semestre conservée par la Société en vue de son immobilisation constitue un produit d'exploitation enregistré à son coût de production en "Production immobilisée".

#### 5.2.18 Subventions

#### Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements sont comptabilisées en capitaux propres. La consommation des subventions est appréhendée en résultat en suivant le même rythme que l'amortissement de l'immobilisation liée à cette subvention.

#### Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produits d'exploitation au rythme des dépenses encourues.

#### 5.2.19 Indicateurs alternatifs de performance

#### **EBITDA**

Le terme d'EBITDA ne constitue pas un agrégat financier défini par les normes comptables françaises et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres sociétés. Il s'agit d'un complément d'information qui ne doit pas être considéré comme se substituant au résultat d'exploitation ou aux flux de trésorerie générés par l'activité.

Le terme « EBITDA », en anglais, « Earnings Before Interests, Taxes, Depreciation, and Amortization », désigne le résultat d'exploitation de la Société hors production immobilisée et avant que n'y soient soustraits les dotations nettes des reprises aux amortissements et dépréciations sur immobilisations.

Il met en évidence le profit généré par l'activité indépendamment des conditions de son financement, des contraintes fiscales et du renouvellement de l'outil d'exploitation.

#### 5.2.20 Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits et charges liés à la trésorerie, les charges d'intérêt sur les emprunts.

#### 5.2.21 Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels incluent les éléments liés à un événement majeur et inhabituel, dont les conséquences sont susceptibles d'avoir une influence sur le jugement et les décisions de l'utilisateur des états financiers et non lié à l'exploitation normale et courante de l'entité.

#### 5.2.22 Crédit Impôt Recherche

Le Crédit Impôt Recherche ("CIR") est octroyé aux entreprises par l'administration fiscale afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1er janvier 2005, au sein de la Communauté européenne ou dans un autre Etat membre de l'accord sur l'Espace économique européen et ayant conclu avec la France une convention d'intégration fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt.

Ce crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Compte tenu du statut de PME au sens communautaire de la Société, le remboursement intervient dans l'année qui suit sa comptabilisation. Le Crédit Impôt Recherche est inclus dans la rubrique "Impôts sur les bénéfices" dans le compte de résultat.

#### 5.2.23 Crédit Impôt Innovation

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche et d'innovation peuvent également bénéficier d'un Crédit Impôt Innovation ("CII").

Ce crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche et d'innovation ont été encourues. Compte tenu du statut de PME au sens communautaire de la Société, le remboursement intervient dans l'année qui suit sa comptabilisation. Le Crédit Impôt Innovation est inclus dans la rubrique "Impôts sur les bénéfices" dans le compte de résultat.

#### 5.2.24 Engagements de retraite

La Société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ses engagements se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite de la société française. Ce calcul est réalisé en application de la convention collective applicable. Les engagements de retraite figurent dans les engagements hors bilan et ne font pas l'objet d'une provision.

Ces engagements sont évalués selon les hypothèses suivantes et la convention collective applicable aux salariés des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils (Syntec) :

Hypothèses	30 juin 2025	31 décembre 2024
Date de départ à la retraite	64 ans	64 ans
Taux d'actualisation	3,5%	3,5%
Taux de revalorisation moyen des salaires	3% par an	3% par an
Taux de turnover	14,3% par an	12,5% par an
Table de mortalité	2020-2022	2020-2022
Taux de charges sociales	45,0%	43,2%

#### 5.2.25 Résultat net par action

Le résultat net par action se calcule en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours du semestre.

Le résultat net dilué par action s'obtient en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires.

#### 5.3 Information sectorielle

#### 5.3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité

en k€	30/06/2025	30/06/2024
Paradigm	655	136
Prestations de services	22	56
Licences	633	80
Forge	53	452
Prestations de services	53	452
Licences	0	0
Autres	1	26
Total	709	614

LightOn enregistre un chiffre d'affaires de 709 k€ pour le semestre clos le 30 juin 2025, incluant une part croissante de la vente de licences d'accès à la plateforme d'intelligence artificielle générative Paradigm (633 k€ en 2025, contre 80 k€ en 2024).

Depuis le 31 décembre 2023, LightOn a privilégié pour son business model les ventes issues des licences Paradigm, de type SaaS.

#### 5.3.2 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur géographique

en k€	30/06/2025	30/06/2024
France	693	614
Hors de France	16	0
Total	709	614

#### 5.4 Informations sur le bilan

#### **5.4.1** Immobilisations incorporelles

en k€	31/12/2024	Acquisitions	<b>Sorties</b>	<b>Transferts</b>	30/06/2025
Frais de développement	3 090	270	0	750	4 110
Immobilisations incorporelles en cours	750	1 102	0	(750)	1 102
Valeurs Brutes	3 840	1 372	0	0	5 212
				Autres	
en k€	31/12/2024	<b>Dotations</b>	Reprises	variations	30/06/2025
Frais de développement	2 035	345	0	0	2 380
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0
Amortissements	2 035	345	0	0	2 380
Amortissements	2 035	345	0	0 Autres	2 380
Amortissements en k€	2 035	345 Dotations	0 Reprises	Autres	2 380
				Autres	
en k€	31/12/2024	Dotations	Reprises	Autres variations	30/06/2025
en k€ Frais de développement	31/12/2024 65	<b>Dotations</b> 0	Reprises 0	Autres variations	30/06/2025 65
en k€ Frais de développement Immobilisations incorporelles en cours	31/12/2024 65 0	Dotations 0 0	Reprises 0 0	Autres variations 0 0	30/06/2025 65 0

Au 30 juin 2025, les frais de développement correspondent principalement aux programmes suivants :

- Programme IRD : il s'agit des LLM développés par la Société, dont\_le LLM Alfred conçu pour être le LLM moteur de Paradigm dans le parcours d'intégration de l'IA générative dans le flux de travail d'une entreprise ou du secteur public ;
- Programme Paradigm : Paradigm est une plateforme de produits logiciels et de solutions intégrant l'IA générative clé en main reposant notamment sur le LLM Alfred ou d'autres LLM ouverts ou propriétaires et conçue pour les entreprises et le secteur public, avec un déploiement direct sur leur infrastructure;
- Programme Agent : pour construire un agent efficace, la société exploite les capacités intrinsèques des LLM, qui vont au-delà des simples tâches de traitement du langage naturel (NLP), comme la compréhension et la génération de texte, pour inclure de véritables capacités de raisonnement. Les progrès récents de l'IA générative se concentrent sur l'amélioration des LLM avec des capacités agentiques, leur permettant de planifier et d'exécuter des tâches complexes;

- Programme RAG: la génération augmentée de récupération (RAG) permet au LLM de présenter des informations précises avec l'attribution de la source. Le résultat peut inclure des citations ou des références à des sources. Les utilisateurs peuvent également rechercher eux-mêmes les documents sources s'ils ont besoin de précisions ou de détails supplémentaires. Cela renforce la confiance dans les réponses apportées par le LLM.

Ces deux derniers programmes, débutés en 2024 et poursuivis en 2025, enrichissent la plateforme Paradigm. Ils ont donné lieu aux principales acquisitions du semestre et aux principales immobilisations en cours au 30 juin 2025.

#### Test de dépréciation

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié au niveau des frais de développement mis en service ; étant précisé que les principaux indices de perte de valeur suivis par la société sont constitués par le chiffre d'affaires et l'EBITDA prévisionnels de la société tel qu'ils ressortent de son business plan.

Les frais de développement en cours ont fait l'objet d'un test de dépréciation au niveau de chaque projet. Les hypothèses opérationnelles (chiffre d'affaires, marge, prévisions de trésorerie) prises en compte pour l'élaboration du test de dépréciation correspondent aux données préparées dans le cadre d'un Business Plan à 4 ans.

Les valeurs d'utilité des projets ont été estimées selon la méthodologie suivante :

- les flux de trésorerie futurs sont issus du business plan à 4 ans ;
- le taux d'actualisation utilisé est de 15,4%.

Les tests de dépréciation réalisés n'ont pas donné lieu à la constatation d'une perte de valeur.

#### Sensibilité

La sensibilité de la valorisation des projets aux principales hypothèses opérationnelles et financières telles que décrites ci-avant est présentée lorsqu'un changement raisonnablement possible d'une hypothèse clé ou des deux hypothèses clés simultanément pourrait conduire à ce que la valeur comptable d'un projet de développement excède sa valeur recouvrable.

L'analyse de sensibilité n'a pas fait apparaître de risque de dépréciation.

#### **5.4.2** Immobilisations corporelles

en k€	31/12/2024	Acquisitions	Sorties	<b>Transferts</b>	30/06/2025
Matériels de bureau et informatique,					
mobilier	360	44	(8)	0	396
Valeurs Brutes	360	44	(8)	0	396
				Autres	
en k€	31/12/2024	<b>Dotations</b>	Reprises	variations	30/06/2025
Matériels de bureau et informatique,					
mobilier	295	20	(8)	0	308
Amortissements	295	20	(8)	0	308
Valeurs Nettes	65	23	0	0	88

Au 30 juin 2025, les immobilisations corporelles correspondent principalement à du matériel de bureau et informatique.

#### **5.4.3** Immobilisations financières

en k€	31/12/2024	Augmentations	<b>Diminutions</b>	30/06/2025
Dépôts de garantie	28	55	0	84
Valeurs Nettes	28	55	0	84

Au 30 juin 2025, les immobilisations financières sont composées de dépôts de garantie versés au bailleur des locaux occupés par la Société et à un prestataire de services.

5.4.4 Créances clients

en k€	30/06/2025	31/12/2024
En-cours clients	203	348
Factures à établir	0	35
Créances clients	203	384

Au 30 juin 2025, l'en-cours clients échu s'élevait à 102 k€. Il a été recouvré à hauteur de 52 k€ depuis la date d'arrêté.

			Echu	Echu
en k€	30/06/2025	Non échu	< 90 jours	> 90 jours
En-cours clients	203	101	62	40
en %	100%	50%	31%	20%

#### 5.4.5 Autres créances

en k€	30/06/2025	31/12/2024
Impôts sur les bénéfices	82	82
Crédits d'Impôt	418	350
Taxe sur la valeur ajoutée	278	425
Autres créances fiscales	0	8
Personnel	1	0
Autres créances	39	0
Autres créances	818	865

Au 30 juin 2025, les autres créances sont essentiellement constituées :

- d'une créance résultant du report en arrière du déficit fiscal de 2024 (82 k€),
- des crédits d'impôt recherche et innovation au titre de l'exercice 2024 (346 k€),
- des crédits d'impôt recherche et innovation au titre du 1er semestre 2025 (72 k€),
- de créances de taxe sur la valeur ajoutée (278 k€).

A cette date, les autres créances ont une antériorité de moins d'un an.

#### 5.4.6 Disponibilités

en k€	30/06/2025	31/12/2024
Actions d'auto-contrôle	120	129
Trésorerie	8 776	11 925
Disponibilités	8 896	12 054

Au 30 juin 2025, la Société détient 11 407 actions d'auto-contrôle.

#### 5.4.7 Capitaux propres

Au 30 juin 2025, le capital social de la Société s'élève à 64 323,72 € et est divisé en 6 432 372 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,01 €, intégralement libérées.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2025, le capital social a varié comme suit :

en nombre d'actions	30/06/2025	31/12/2024	Variation
Actions ordinaires	6 432 372	6 162 966	269 406
Total	6 432 372	6 162 966	269 406

Le conseil d'administration réuni le 31 janvier 2025 a constaté la réalisation de l'augmentation du capital social de la Société pour un montant nominal de 2 694,06  $\in$  à la suite de la souscription de 269 406 actions ordinaires nouvelles par exercice de 201 BSA Air, pour porter le capital social de 61 629,66  $\in$  à 64 323,72  $\in$ .

Au 31 janvier 2025, tous les BSA Air émis avaient été exercés.

#### Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)

Plans	BSPCE 2017	BSPCE 2019
Date d'assemblée	23 juin 2017	12 juin 2019
Nombre maximum de BSPCE autorisés	188 812	193 601
Nombre de BSPCE émis	188 812	140 360
	Dépend de la date	Dépend de la date
Point de départ d'exercice des BSPCE	d'attribution au salarié	d'attribution au salarié
Date d'expiration	10 ans après la date de point de départ d'exercice des bons	10 ans après la date de point de départ d'exercice des bons
	0,641 € pour 113 286 BSPCE	
	et	
Prix de souscription d'une action	1,5 € pour 75 526 BSPCE	1,5 €
	Vesting linéaire annuel	Vesting linéaire annuel
	pendant 4 ans.	pendant 4 ans.
	Chaque BSPCE donne droit à	Chaque BSPCE donne droit à
	la souscription d'une action	la souscription d'une action
	ordinaire nouvelle de la	ordinaire nouvelle de la
Modalités d'exercice	Société.	Société.
Nombre d'actions souscrites	16 933	0
Nombre de BSPCE annulés ou caducs	77 471	82 280
Nombre de BSPCE restant en circulation		
au 30 juin 2025	94 408	58 080

Par décision de l'assemblée générale mixte du 6 novembre 2024, les actions issues de l'exercice des BSPCE, tels que présentés dans le tableau ci-dessus, post règlement-livraison des actions de la Société dans le cadre de leur admission aux négociations sur Euronext Growth ne pourront pas être cédées pendant une durée de 12 mois à compter du règlement-livraison intervenu le 26 novembre 2024.

#### Plans d'attribution gratuite d'actions

	Plans d'attribution
Plans	gratuite d'actions 2025
Date d'Assemblée	6 novembre 2024
Date du Conseil d'administration	14 avril 2025
Date de fin de la période d'acquisition	14 avril 2028
Nombre d'actions gratuites attribuées	136 000
Cours à la date d'attribution (en €)	20,30
Nombre d'actions en cours d'acquisition	
au 31 décembre 2024	0
Attribuées	136 000
Livrées	0
Caduques	(4 000)
Nombre d'actions en cours d'acquisition	
au 30 juin 2025	132 000
	Conditions de présence
	pour tous les plans et de
	performance financière
Conditions d'acquisition	pour certains plans

#### 5.4.8 Emprunts et dettes financières

L'évolution des emprunts et dettes financières entre le 31 décembre 2024 et le 30 juin 2025 est résumée ci-dessous :

en k€	31/12/2024	Augmentations	<b>Diminutions</b>	30/06/2025
Emprunts et dettes auprès				
des établissements de crédit	184	0	(69)	115
<b>Emprunts et dettes financières</b>	184	0	(69)	115
en k€	30/06/2025	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès				
des établissements de crédit	115	69	46	0
<b>Emprunts et dettes financières</b>	115	69	46	0

Au 30 juin 2025, les dettes financières sont composées de deux avances remboursables souscrites auprès de Bpifrance :

- o La première attribuée en octobre 2019 d'un montant initial de 400 k€ remboursable sur 5 ans, soit un capital restant dû de 100 k€ au 30 juin 2025,
- o La seconde attribuée en mars 2020 d'un montant initial de 60 k€ remboursable sur 5 ans, soit un capital restant dû de 15 k€ au 30 juin 2025.

#### **5.4.9** Dettes fournisseurs

en k€	30/06/2025	31/12/2024
En-cours fournisseurs	538	694
Factures non parvenues	157	142
<b>Dettes fournisseurs</b>	695	836

La diminution des dettes fournisseurs s'explique principalement par des honoraires de 131 k€ relatifs à l'introduction en bourse, facturés à fin décembre 2024 et réglés en février 2025.

Au 30 juin 2025, l'en-cours fournisseurs s'élevait à 190 k€. Il s'est apuré de 38 k€ depuis la date d'arrêté.

			Echu	Echu
en k€	30/06/2025	Non échu	< 90 jours	> 90 jours
En-cours fournisseurs	538	349	180	10
en %	100%	65%	33%	2%

#### 5.4.10 Autres dettes

en k€	30/06/2025	31/12/2024
Personnel	271	164
Organismes sociaux	347	258
Taxe sur la valeur ajoutée	35	60
Autres dettes fiscales	36	38
Autres dettes	37	10
<b>Autres dettes</b>	726	529

Les dettes envers le personnel, essentiellement constituées de la provision pour congés payés, et envers les organismes sociaux augmentent en fonction de l'effectif croissant.

Les autres dettes fiscales incluent les prélèvements à la source au titre de l'impôt sur le revenu.

Au 30 juin 2025, les autres dettes ont une antériorité de moins d'un an.

#### 5.4.11 Produits constatés d'avance

en k€	30/06/2025	31/12/2024
Factures clients	887	974
Subventions reçues	2 755	1 224
Autres	9	9
Produits constatés d'avance	3 651	2 207

Au 30 juin 2025, les produits constatés d'avance sont composés :

- de 887 k€ de factures clients qui donneront lieu à du chiffre d'affaires en 2025 (296 k€), en 2026 (402 k€) et en 2027 (189 k€),
- de 858 k€ au titre des subventions "Scribe" et "Deploy AI" reçues en 2024 et de 1 897 k€ au titre des subventions "OpenEuroLLM" et "LLMs4EU" reçues en 2025. Ces 4 subventions sont relatives à des programmes qui sont en cours de réalisation au 30 juin 2025.

#### 5.5 Informations sur le compte de résultat

#### 5.5.1 Chiffre d'affaires

en k€	30/06/2025	30/06/2024
Prestations de services	75	508
Licences de propriété intellectuelle	633	80
Autres	1	26
Chiffre d'affaires	709	614

#### 5.5.2 Autres produits d'exploitation

en k€	30/06/2025	30/06/2024
Production immobilisée	1 372	347
Subventions	381	18
Transferts de charges	0	17
Autres produits	1	0
Autres produits d'exploitation	1 754	382

La production immobilisée correspond principalement à la plateforme Paradigm qui a été enrichie de capacités agentiques, de la génération augmentée de récupération (RAG) et d'autres fonctionnalités en 2025.

La Société participe à plusieurs programmes de R&D ou d'innovation, qui sont financés par des subventions :

en k€	30/06/2025	30/06/2024
Scribe	351	0
Deploy AI	16	18
OpenEuroLLM	5	0
LLMs4EU	6	0
Autres	5	0
Total	381	18

- Subvention "Scribe" accordée par Bpifrance en 2024 : Ce programme, d'une durée de 24 mois à compter du 1er juin 2024, a pour objet de développer des modèles de langage (LLM) conformes aux besoins du marché français, avec un accent sur les données françaises et industrielles. LightOn a obtenu un financement total de 3 525 k€ qui couvre 80% des dépenses estimées. La subvention d'exploitation est reconnue au rythme des dépenses engagées.
- Subvention "Deploy AI" accordée par l'Union Européenne en 2023 : Ce programme a pour but de construire, de déployer et de lancer une plateforme d'IA à la demande (AIoDP) pleinement opérationnelle, promouvant des solutions d'IA européennes fiables, éthiques et transparentes pour une utilisation dans l'industrie, principalement pour les PME et le secteur public. Cette subvention finance 100% des dépenses engagées et à venir, estimées à 747 k€. La subvention d'exploitation est reconnue au rythme des dépenses engagées.

Ces subventions sont versées sur justification des dépenses éligibles engagées.

#### 5.5.3 Charges de personnel

en k€	30/06/2025	30/06/2024
Masse salariale	(2 057)	(1 114)
Charges sociales	(967)	(509)
Autres charges	(10)	(8)
Charges de personnel	(3 034)	(1 631)

Effectif moyen		
(incluant les 2 dirigeants)	50	30

L'augmentation des charges de personnel de 88% s'explique par :

- le renforcement des équipes R&D et Commerciale en 2025,
- l'emploi sur une année pleine des salariés embauchés en 2024.

#### 5.5.4 Autres charges d'exploitation

en k€	30/06/2025	30/06/2024
Coûts d'infrastructure	(1 472)	(656)
Coûts des logiciels utilisés par la Tech	(62)	(42)
Locations	(93)	(87)
Personnel extérieur	0	0
Honoraires	(738)	(359)
Déplacements et réceptions	(142)	(83)
Autres charges	(409)	(170)
Autres charges d'exploitation	(2 917)	(1 397)

Les autres charges d'exploitation augmentent de 110% par rapport à 2024. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- la hausse des coûts d'infrastructure dans le cadre de l'exécution de contrats clients et des travaux de recherche et de développement,
- la hausse des honoraires relatifs aux prestations de consultants et de cabinets de recrutement,
- la hausse des autres charges incluant, en 2025, des prestations requises pour une société cotée.

#### 5.5.5 Impôts et taxes

en k€	30/06/2025	30/06/2024
Impôts et taxes sur rémunérations	(2)	0
Autres impôts et taxes	0	0
Impôts et taxes	(2)	0

#### 5.5.6 Indicateurs alternatifs de performance

#### **EBITDA**

En 2024, la Société a fait le choix de communiquer sur l'agrégat "EBITDA" compte tenu de son caractère significatif quant à l'analyse de sa performance financière.

en k€	30/06/2025	30/06/2024
Résultat d'exploitation	(3 855)	(2 312)
Dotations aux amortissements et provisions	365	281
Production immobilisée	(1 372)	(347)
EBITDA	(4 861)	(2 377)
En % du Chiffre d'affaires	-686%	-387%

La production immobilisée résultant des travaux d'innovation qui enrichissent la plateforme Paradigm contribue de manière significative au résultat d'exploitation de la Société en 2025 et en 2024.

L'agrégat "EBITDA ajusté" incluant la production immobilisée permet également d'apprécier la performance financière de la Société.

EBITDA ajusté et EBITDA en k€	30/06/2025	30/06/2024
Résultat d'exploitation	(3 855)	(2 312)
Dotations aux amortissements et provisions	365	281
EBITDA ajusté	(3 489)	(2 031)
En % du Chiffre d'affaires	-492%	-331%
Production immobilisée	(1 372)	(347)
EBITDA	(4 861)	(2 377)
En % du Chiffre d'affaires	-686%	-387%

#### 5.5.7 Dotations / reprises aux amortissements et provisions

en k€	30/06/2025	30/06/2024
Dotations aux amort. immobilisations incorporelles	(345)	(260)
Dotations aux amort. immobilisations corporelles	(20)	(21)
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	(365)	(281)

Les dotations aux amortissements relatives aux immobilisations incorporelles augmentent en 2025 du fait de la production immobilisée mise en service au cours du 2ième semestre 2024 et du 1er semestre 2025.

#### 5.5.8 Résultat financier

en k€	30/06/2025	30/06/2024
Intérêts sur comptes à terme	129	66
Produits financiers	129	66
Intérêts sur emprunts	0	(116)
Autres charges financières	(24)	(0)
Charges financières	(24)	(116)
Charges et produits financiers	105	(49)

En 2025, le résultat financier est essentiellement composé des produits d'intérêts sur comptes à terme et de la moins-value dégagée sur les actions auto-détenues.

#### 5.5.9 Résultat exceptionnel

en k€	30/06/2025	30/06/2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Reprises sur provisions exceptionnelles	0	0
Produits exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Dotations aux amortissements et provisions exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	0	0
Charges et produits exceptionnels	0	0

#### 5.5.10 Impôts sur les bénéfices

en k€	30/06/2025	30/06/2024
Crédit Impôt Recherche	32	108
Crédit Impôt Innovation	40	82
Impôt sur les sociétés	0	82
Autres crédits d'impôt	0	0
Impôts sur les bénéfices	72	272

#### Crédit Impôt Recherche et Crédit Impôt Innovation

La Société a estimé un crédit d'impôt recherche et un crédit d'impôt innovation pour des montants respectifs de 32 k€ et 40 k€ au titre du semestre clos le 30 juin 2025.

#### Accroissement/Allègement de la dette future d'impôt

Le montant des déficits reportables de la Société s'élève à 11 715 k€ au 30 juin 2025.

#### Contrôles fiscaux

La Société n'a fait l'objet d'aucun contrôle fiscal au cours du semestre clos le 30 juin 2025.

#### 5.5.11 Résultat par action

en € ou en nombre d'actions	30/06/2025	30/06/2024
Résultat de l'exercice	(3 678 176)	(2 088 488)
Nombre moyen pondéré d'actions	6 387 719	4 856 966
Résultat de base par action	(0.58)	(0.43)
Résultat de l'exercice	(3 678 176)	$(2\ 088\ 488)$
Nombre moyen pondéré d'actions composant le capital dilué	6 672 207	5 278 860
Résultat dilué par action	NC	NC
Dilution potientielle	30/06/2025	30/06/2024
Nombre moyen pondéré d'actions	6 387 719	4 856 966
Nombre d'actions maximal à provenir de l'exercice du plan BSPCE 2017	94 408	94 408
Nombre d'actions maximal à provenir de l'exercice du plan BSPCE 2019	58 080	58 080
Nombre d'actions maximal à provenir de l'exercice du plan BSA Air	0	269 406
Nombre d'actions maximal à provenir du plan d'attribution gratuite d'actions 2025-1	88 000	0
Nombre d'actions maximal à provenir du plan d'attribution gratuite d'actions 2025-2	44 000	0
Nombre d'actions susceptibles d'être créées	284 488	421 894
Nombre moyen pondéré d'actions composant le capital dilué	6 672 207	5 278 860
% Dilution potentielle (Base capital actuel)	4.5%	8.7%
% Dilution potentielle (Base capital dilué)	4.3%	8.0%

NC (non communiqué) : Étant donné que la perte diluée par action est inférieure à la perte de base, il n'y a pas lieu de communiquer ce chiffre.

#### 5.6 Autres informations

#### **5.6.1** Transactions avec les parties liées

La Société n'a pas identifié de transactions avec les parties liées qui ne seraient pas conclues à des conditions de marché et de règlement habituelles pour ce type de prestation.

#### 5.6.2 Rémunération des dirigeants

Aucune information n'est communiquée sur la rémunération de la Direction dans la mesure où cela reviendrait à donner une information individuelle.

#### 5.6.4 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires figurant au compte de résultat du semestre clos le 30 juin 2025 au titre du commissariat aux comptes s'élèvent à 35 k€.

#### 5.6.5 Stratégie de couverture de change

La Société réalise l'exclusivité de ses ventes en euros. Tandis qu'une partie de ses achats est réalisée en USD (moins de 5% des achats en 2025 et 2024). Une variation de la devise américaine par rapport à l'euro a un impact à la hausse ou à la baisse sur ces achats.

La Société n'utilise pas d'instruments de couverture de change.

#### 5.6.6 Engagements hors-bilan

#### A – Engagements de retraite

Comme indiqué ci-avant, l'engagement d'indemnité conventionnelle de départ à la retraite n'est pas comptabilisé. Il est estimé à 6 k€ au 30 juin 2025.

#### B - Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant.

#### C - Engagements financiers

Engagements reçus

Néant

#### Engagements donnés

en k€	30/06/2025	< 1 an	de 1 à 5 ans	5 ans
Location immobilière	230	230	0	0
Engagements minimum auprès de fournisseurs	1 237	1 205	32	0
Total	1 466	1 434	32	0

# 4 | RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS

# **LIGHTON**

Société anonyme

2 rue de la Bourse

75002 PARIS

\_\_\_\_\_

# Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes semestriels

Période du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025



Deloitte & Associés 6 place de la Pyramide 92908 París-La Défense Cedex France Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00 www.deloitte.fr

Adresse postale : TSA 20303 92030 La Défense Cedex

#### LIGHTON

Société anonyme		
2 rue de la Bourse		
75002 PARIS		

# Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes

#### sur les comptes semestriels

Période du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025	

Au Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de LIGHTON et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes semestriels relatifs à la période du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes semestriels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 5.2.2 Changement de méthodes comptables » de l'annexe des comptes semestriels qui expose le changement de méthodes comptables relatif à l'application du règlement ANC n°2022-06 dans les comptes sociaux.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant.

Paris-La Défense, le 22 octobre 2025

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

**Guillaume RADIGUE**